

REJARM

# Rapport Annuel 2025 sur les Risques Juridiques en Afrique

Analyse rétrospective et perspectives

---

Réseau des Jeunes Juristes, Assureurs et Risk Managers Africains

Avril 2026

# Rapport Annuel 2025 sur les Risques Juridiques en Afrique

---

*L'année 2025 a été une période charnière pour le continent africain, marquée par une intensification des dynamiques juridiques et réglementaires. Le présent rapport annuel, élaboré par le Réseau des Jeunes Juristes, Assureurs et Risk Managers Africains (REJARM), propose une analyse rétrospective des principaux risques juridiques et de conformité qui ont caractérisé l'environnement des affaires durant l'exercice écoulé. Ce document d'expertise s'adresse aux décideurs, investisseurs, praticiens du droit et de la gestion des risques, désireux d'appréhender avec discernement les évolutions normatives et jurisprudentielles qui ont façonné le paysage africain en 2025.*

## 1. Analyse du cadre juridique africain en 2025 : entre opportunités et vulnérabilités

Le cadre juridique africain en 2025 a été le théâtre d'une dialectique constante entre un potentiel de croissance économique avéré et une exposition à des risques systémiques. Les aléas climatiques, les impératifs sanitaires, les fluctuations économiques et les instabilités politiques ont continué d'exercer une influence prégnante sur l'ordonnement juridique. La capacité des États et des acteurs économiques à transmuter ce potentiel en une résilience effective a dépendu d'une exégèse approfondie des vulnérabilités et d'une stratégie proactive de mitigation.

### 1.1. Dynamique économique et contraintes juridiques : le bilan de 2025

Les projections économiques pour l'Afrique subsaharienne en 2025 ont confirmé une trajectoire de croissance soutenue. Néanmoins, cette performance a été constamment menacée par les tensions géopolitiques globales, le fardeau croissant de la dette souveraine et des contraintes endogènes. L'enjeu a excédé la simple analyse macroéconomique ; il a englobé la vulnérabilité sociale, le déficit d'emplois formels et la capacité limitée des acteurs économiques à absorber les chocs exogènes.

## **1.2. Ressources naturelles, agriculture et transition énergétique : la sécurisation juridique des actifs**

L'Afrique, acteur majeur de la transition énergétique mondiale, a recelé en 2025 des réserves stratégiques de minerais critiques. Son potentiel agricole était également substantiel. Ces atouts ont constitué des vecteurs puissants de développement, sous réserve qu'ils aient été adossés à des infrastructures robustes, à des cadres juridiques stables et à des mécanismes de financement et de transfert de risques adaptés. En l'absence de ces garanties, ces richesses ont été susceptibles d'exacerber les dépendances économiques et la volatilité des marchés.

## **1.3. La jeunesse africaine : un capital humain à valoriser et à protéger juridiquement**

Bénéficiant d'un dividende démographique exceptionnel, l'Afrique a disposé en 2025 d'une population majoritairement jeune, force vive pour l'innovation et l'entrepreneuriat. Pour que ce potentiel se concrétise pleinement, il a été impératif d'investir massivement dans la formation, l'accès à l'emploi, la protection sociale et l'éducation financière. À défaut, cette démographie a pu se muer en facteur de vulnérabilité, alimentant le chômage, la précarité et l'exclusion sociale.

# **2. Évolutions majeures des risques juridiques et de conformité observées en 2025**

L'exercice 2025 a été caractérisé par l'intensification de plusieurs catégories de risques juridiques et de conformité, imposant une vigilance accrue aux opérateurs économiques.

## **2.1. Risques de conformité (Compliance) et lutte anti-corruption : l'impératif de la diligence raisonnable**

L'espace OHADA a été le théâtre d'une émergence notable de l'obligation de conformité, avec une centralité accrue des techniques de vigilance destinées à prévenir la corruption et le blanchiment de capitaux. La pression exercée par les instances internationales, telles que le GAFI, a induit des réformes législatives accélérées et a exposé les institutions financières à des risques de sanctions. La tendance à la pénalisation du droit des affaires pour les infractions liées à la non-conformité s'est confirmée, soulignant l'impératif d'une gouvernance d'entreprise robuste.

## 2.2. Risques numériques et protection des données à caractère personnel :

### l'encadrement d'une nouvelle économie

La régulation du numérique a constitué un chantier majeur en 2025, avec des débats et réformes articulés autour de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la protection des données à caractère personnel. La cybersécurité a été identifiée comme l'un des risques opérationnels les plus prégnants en Afrique, en l'absence de cadres législatifs harmonisés. Le défaut de traçabilité et de formalisation contractuelle dans l'économie informelle a exacerbé ces vulnérabilités.

## 2.3. Risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et responsabilité sociétale : l'intégration des impératifs durables

La pression en faveur de l'intégration des critères ESG dans la gouvernance d'entreprise s'est intensifiée. Les entités opérant en Afrique ont été de plus en plus exposées à des risques juridiques et réputationnels en cas de manquement à un engagement manifeste en faveur de la durabilité. Le droit extractif, en particulier, a fait l'objet d'un examen minutieux eu égard aux risques inhérents à la corruption et aux atteintes aux droits de l'homme.

## 2.4. Risques de financement et de souveraineté économique : la sécurisation des flux de capitaux

Le fardeau de la dette souveraine est demeuré une préoccupation majeure en 2025, générant des risques de défaut et des restructurations complexes. La stabilité des cadres juridiques a été essentielle pour attirer les capitaux privés, notamment dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie. Les nouvelles réglementations relatives au crédit et aux garanties bancaires dans l'espace OHADA ont visé à renforcer la sécurité juridique des opérations financières.

# 3. Indicateurs clés et données chiffrées de l'exercice 2025

Les données collectées en 2025 ont confirmé l'acuité des risques précités :

Indicateur	Constat 2025	Implications juridiques et de conformité
Indice de Perception de la Corruption (IPC)	Afrique subsaharienne : moyenne de 32/100 (53 pays). Seychelles (68/100) le moins perçu comme corrompu, Somalie (9/100) le plus exposé.	Vulnérabilité persistante à la corruption, impact sur l'attractivité des investissements et la confiance dans l'État de droit.

Dynamique de la corruption	16 pays africains ont vu leur score IPC se dégrader, 14 en amélioration. Un tiers des nouveaux cas de corruption au T1 2025 liés aux marchés publics.	Nécessité impérieuse de renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence dans l'attribution des marchés publics.
Blanchiment de capitaux (Basel Index)	Vulnérabilité persistante aux crimes financiers. 1 Africain sur 4 a déclaré avoir versé un pot-de-vin pour un service public en 2025.	Urgence de renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et de promouvoir l'intégrité dans les services publics.
Cybersécurité	Classé n°1 des risques opérationnels par l'IIA Africa en 2025.	Nécessité d'investir dans la protection des systèmes d'information et de développer des cadres juridiques adaptés à la cybercriminalité.
Business Ready (Banque Mondiale)	La régulation du travail et la conformité administrative sont demeurées des freins majeurs à l'investissement formel.	Impératif de simplification des procédures administratives et d'harmonisation des réglementations pour fluidifier l'environnement des affaires.

## 4. Le REJARM : Mission et perspectives face aux risques juridiques en Afrique

Le Réseau des jeunes juristes, assureurs et risk managers africains (REJARM), fondé le 1er octobre 2025, a été créé en réponse à l'acuité des risques juridiques et de conformité identifiés sur le continent. En tant qu'acteur naissant, le REJARM se positionne comme une force de proposition et de veille stratégique, dont la mission est d'œuvrer à la sécurisation juridique du continent africain. Conscient que la protection du potentiel africain procède d'une maîtrise collective des enjeux, le REJARM entend articuler son action future autour de trois piliers fondamentaux et complémentaires :

- **Sensibilisation** : Le réseau se donne pour objectif de démystifier les concepts de risque et d'assurance auprès d'un large public, des étudiants aux entrepreneurs du secteur informel. Il s'agira de faire appréhender que la gestion des risques ne constitue pas une contrainte, mais un investissement stratégique pour la pérennité de toute activité. Les campagnes d'information, les ateliers et les interventions médiatiques seront des vecteurs privilégiés pour ancrer cette culture de la prévoyance.
- **Formation** : Le REJARM s'investira dans le renforcement des compétences techniques et managériales. Il organisera des sessions de formation ciblées pour les futurs professionnels de la finance, de l'assurance et du droit, afin de doter le continent d'une nouvelle génération d'experts aptes à concevoir et à piloter des stratégies de gestion des risques adaptées aux contextes locaux.

- Mobilisation : Le réseau agira comme une plateforme de dialogue et de collaboration, fédérant les énergies des jeunes professionnels, des institutions académiques, des entreprises et des pouvoirs publics. Cette mobilisation visera à créer un écosystème dynamique où les idées circulent, les bonnes pratiques sont partagées et des projets concrets émergent pour renforcer la résilience des économies africaines.
- 

## Conclusion et perspectives pour 2026

L'exercice 2025 a confirmé que la gestion des risques juridiques en Afrique constitue un impératif stratégique. Face à un environnement complexe et en constante évolution, une approche proactive et éclairée est demeurée essentielle. Le renforcement des cadres de conformité, l'adaptation aux défis du numérique, l'intégration des critères ESG et la sécurisation des financements ont été autant de chantiers prioritaires. Le REJARM, en tant que jeune réseau, s'engage à contribuer activement à ces défis en sensibilisant, formant et mobilisant les acteurs pour édifier une culture du risque solide et adaptée aux réalités africaines. C'est à cette condition que le continent pourra transmuter ses vulnérabilités en leviers de croissance durable et inclusive, et réaliser pleinement son immense potentiel. Le défi demeure de taille pour 2026, mais la détermination des acteurs africains à le relever est sans équivoque.